

COMMUNIQUÉ

FRANCE DENTURISTE : DES FORMATIONS POUR LES DENTURISTES.

Par Les partenaires de Challenges le 15.11.2022 à 09h00

🕒 Lecture 4 min.

Un métier essentiel dans le domaine de la médecine dentaire, mais pour lequel il n'existait pas, jusqu'à il y a peu, de formation reconnue. T. Supplie nous en dit plus sur ce métier encore peu connu du grand public.



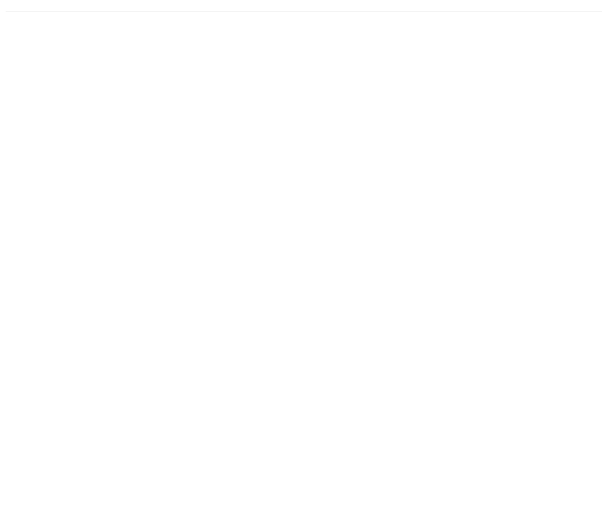
THIERRY SUPPLIE - FRANCE DENTURISTE



Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le métier de denturiste ?

Le denturiste est celui qui solutionne les demandes des dentistes. Il intervient en collaboration avec eux ou de manière individuelle, directement auprès du patient. Son activité consiste à fabriquer les prothèses adjointes (amovibles) en effectuant un suivi adapté aux besoins du patient. Avant de se lancer dans la fabrication de telles prothèses, il est impératif que tous les soins dentaires aient été effectués par le dentiste. Le denturiste reçoit dans ce contexte des informations d'ordre médicale, qui ne lui ont pas été dispensées dans sa formation, et qu'il doit pourtant pouvoir interpréter. Il doit aussi être capable de détecter si le patient a ou non besoin de soins supplémentaires (par exemple savoir reconnaître une mycose) et le renvoyer chez le dentiste le cas échéant. A l'heure actuelle, les assistants qui travaillent aux côtés des dentistes n'ont ni les connaissances ni les aptitudes à la prothèse dentaire. C'est pourquoi il est important que cela change et que la formation de denturiste soit enfin reconnue.

LA SUITE APRÈS LA PUBLICITÉ



Que change la loi récemment passée à ce sujet ?

La loi stipule qu'un métier avec un accès partiel à un autre n'est reconnu et accepté que s'il existe une formation dans le pays. Je suis le premier à proposer une telle formation, qui jusqu'à présent n'était pas reconnue en France. Les formations pour dentistes se concentrent quant à elle exclusivement sur les soins dentaires. Les dentistes ont par ailleurs interdiction de faire commerce de la prothèse. Lorsqu'ils réalisent les prothèses, pour que cela soit contrôlable, le devis détaillé avec le coût de la prothèse achetée et le détail des soins du dentiste devraient être ventilés sur le devis. Or, beaucoup de chirurgiens-dentistes pratiquent des prix exorbitants qui ne sont pas régulés. La loi autorise désormais l'accès partiel au métier de chirurgien-dentiste pour les denturistes. C'est un transfert de compétences. Les prothésistes dentaires devront passer un test de niveau professionnel pour accéder à la formation qui leur permettra ensuite d'obtenir un accès partiel au métier de chirurgien-dentiste par des compétences transversales.

Quels en sont les avantages ?

Cela réduit les frais, car le denturiste travaille directement dans le cabinet du dentiste, du denturiste, ou bien au domicile du patient. Cela supprime les intermédiaires d'une part, mais aussi les frais de transport par exemple, ce qui se répercute sur le prix de la prothèse. Les mutuelles ont ainsi moins de frais à rembourser. Il s'agit aussi de mettre en place un travail de proximité. Actuellement, les dentistes font faire les prothèses par des laboratoires qui ne se trouvent pas toujours à proximité. Il faut parfois renvoyer très loin les prothèses pour des corrections pas toujours bien effectuées, ce qui ralentit le processus de fabrication et augmente les coûts. Avec un denturiste présent tout le long cela change la donne. Cela permettra de libérer du temps pour que le dentiste se concentre sur les urgences et les soins des patients. D'autre part, la plupart des centres dentaires travaillent avec l'étranger tout en le cachant aux patients. L'idée est de se démarquer en travaillant avec des professionnels compétents en France. Cela présentera l'avantage de fabriquer rapidement des prothèses, avec des matériaux français, tout en soignant les patients dans de meilleures conditions. C'est une relocalisation du travail qui sera effectuée par des personnes aux compétences reconnues. Il existe un besoin en France auquel il faut répondre, ce que permet une telle avancée professionnelle, le tout en renforçant la proximité et en permettant aux patients de faire des économies. Aujourd'hui, nous cherchons surtout à faire connaître toutes ces problématiques au grand public afin qu'il connaisse et comprenne ce métier et les avantages qu'il représente.



© Challenges - Les contenus, marques, ou logos du site challenges.fr sont soumis à la protection de la propriété intellectuelle.

Audience certifiée par

